

# Foisches

## infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL • Juillet 2016 • N° 17



## Le mot du Maire

Chers Amis,

Comme vous pouvez le constater depuis maintenant plusieurs semaines, les travaux vont bon train dans notre village.

L'Aménagement de la Place des Tilleuls est en cours d'achèvement. Les travaux de la phase 2 du Lotissement « Les Coutures II » sont en cours de réalisation et devraient s'achever pour la fin du mois de juillet. À rappeler que deux parcelles de terrain à bâtir sont encore disponibles. Cinq autres parcelles du futur lotissement « Les Coutures III » seront également et prochainement mises en vente. Les travaux d'accès aux personnes à mobilité réduite au niveau de la Mairie, de la Salle Polyvalente et de l'Église sont désormais terminés.

Nous étudions actuellement la possibilité d'installer un élévateur qui sera mis à la disposition des personnes à mobilité réduite dans les locaux de la Mairie. Celui-ci permettra d'accéder à la salle des associations du 1<sup>er</sup> étage.

Les travaux d'aménagement de la rue des Écoles, la démolition du préau et la construction d'une petite place en lieu et place du préau démoli, débuteront courant septembre. L'appel d'offres vient d'être lancé.

Lors de la prochaine séance du Conseil, la Municipalité devra se prononcer sur la réalisation ou non du projet de l'assainissement du village.

L'ouverture de la bibliothèque communale prendra effet à compter du mois de septembre prochain. Avec cette structure, le Conseil Municipal entend ainsi offrir aux habitants de notre village ainsi qu'aux jeunes, un espace de détente et de lecture qui leur manquait. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des jours et des heures d'ouverture.

Tous ces travaux achevés, en cours ou à venir, sont les signes d'un village qui bouge. Notre ligne de conduite est de continuer d'investir afin de permettre à notre village d'être le plus attractif et le plus accueillant possible.

Depuis peu, nous déplorons l'arrivée de plusieurs plaintes en Mairie relatives à la divagation de chiens et de chats errants causant des désagréments au voisinage. Vous trouverez donc joints à ce bulletin un avis adressé aux propriétaires de félins ainsi que copie de l'arrêté municipal interdisant la divagation des chiens. Je vous remercie de prendre les dispositions nécessaires qui s'imposent pour éviter que ceux-ci ne divaguent.

La première infraction fera l'objet d'un courrier adressé aux propriétaires et si récidive, sanctionnée par une amende conformément à la législation en vigueur.

À la veille des départs en vacances, permettez-moi de vous recommander la plus grande prudence sur la route. En attendant de vous retrouver à la rentrée, je vous souhaite de bonnes vacances.

## Mairie

Route Charlemont  
08600 FOISCHES

Tél. : 03 24 42 07 03

Fax : 03 24 42 22 34

[mairie.foisches@wanadoo.fr](mailto:mairie.foisches@wanadoo.fr)

## Ouverture au public

Le lundi, mardi  
et jeudi  
de 10h00 à 11h00  
de 16h00 à 17h00

Le mercredi  
de 10h00 à 11h00  
de 18h00 à 20h00

Le vendredi  
de 10h00 à 11h00

Bulletin d'information Municipal  
de Foisches

Directeur de publication :  
M. Richard Debowski

Rédaction :  
Stéphanie Yol

Comité de lecture :  
le Conseil Municipal

Dépôt légal : juillet 2016

Imprimé sur du papier PEFC  
Tirage à 120 exemplaires

Conception graphique et réalisation

Calligrafik

Revin I 03 24 41 40 65

Le Maire,  
Richard DEBOWSKI



# Commémoration du 14 Mai



Associations d'Anciens Combattants, du Souvenir Français, des Médaillés Militaires, Porte-Drapeaux, nos amis belges, élus du territoire et habitants de Foisches, nombreux sont ceux venus rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Après un défilé en musique dans les rues du village, accompagné de l'Harmonie de Fromelennes et l'hommage rendu au Cimetière et les dépôts de gerbe, un verre de l'amitié était offert par la municipalité à la salle polyvalente.





# Travaux d'Accessibilité à l'église

Les travaux pour faciliter l'accès de l'église aux personnes à mobilité réduite ont débuté le 19 mai dernier. Le montant de ces travaux s'élève à 9 000 € HT. Ces travaux se sont achevés fin juin.



## Travaux de Peinture

Des travaux de peinture ont été réalisés à la salle polyvalente. Le carrelage mural de la cuisine a été rénové et les murs entourant la scène ont été repeints.

## Marché du 15 mai

Le dimanche 15 mai dernier, a eu lieu le marché aux fleurs, sur le parking de la salle polyvalente, de 9 h 00 à 12 h 00.

À cette occasion, d'autres camelots étaient présents et proposaient fruits et légumes, rôtisserie avec poulets et hamburgers, bijoux et maroquinerie, tondeuses à gazon et vélos électriques.

Café et petits gâteaux étaient offerts aux habitants du village venus dépenser le bon d'achat de 20 euros qui leur a été offert par la municipalité afin d'embellir les façades.

Le marchand de poulets et hamburgers a eu beaucoup de succès!

Le Comité des fêtes avait également ouvert une buvette de 9 h 00 à 13 h 00, et une ambiance fort sympathique régnait à l'heure de l'apéro.



## Sortie au Royal Grill

Le samedi 23 avril, le Comité des fêtes a organisé une soirée au Royal Grill près de Philippeville. Une quarantaine de personnes, conduites en bus, ont dégusté les buffets et les grillades proposés par l'établissement avant d'investir la piste de danse.

Notre village compte désormais une véritable star, Michel ADAMO, qui avait son fan-club parmi la gent féminine belge.

Nous espérons que le village pourra bénéficier d'un concert privé prochainement!



## Barbecue du Comité des Fêtes



Le dimanche 5 juin, un barbecue a été organisé à la salle des Fêtes. Environ 80 personnes ont dégusté grillades et salades dans une ambiance très conviviale.

## INFOS UTILES



- La fête du village aura lieu du 20 au 22 août 2016.



- Un essaim d'abeilles avait élu domicile sur la place, fin mai. Après l'intervention des Sapeurs-Pompiers, c'est finalement un habitant du village, Christophe Bayard, apiculteur à ses heures perdues, qui a récupéré l'essaim. Merci à lui.



- Nous vous rappelons qu'un arrêté municipal interdit la divagation des chiens dans le village. Merci aux propriétaires de chiens de prendre les dispositions nécessaires pour éviter que ceux-ci ne divaguent et causent des désagréments au voisinage.

## État Civil du 2<sup>e</sup> trimestre 2016

Décès



SQUELART Jean-Claude  
décédé le 5 mai 2016